



La Ville de Paris se félicite de l'accord avec l'UEFA pour le partage des bénéfices de l'Euro 2016

Jean-François Martins, adjoint à la Maire de Paris, se félicite de l'accord intervenu entre l'UEFA et les sites d'accueil de l'Euro 2016 de football. Les villes bénéficieront d'une partie des bénéfices de l'événement et pourront ainsi financer des infrastructures pour les clubs sportifs locaux.

Lors du Comité de pilotage de l'UEFA EURO 2016 tenu ce jour à Bordeaux, Michel Platini, Président de l'UEFA, et Alain Juppé, Président du Club des sites d'accueil de l'Euro 2016, ont annoncé qu'un accord avait été trouvé pour le versement par l'UEFA d'une enveloppe de 20 M€ destinée au financement d'équipements sportifs de proximité dans les dix sites hôtes de la compétition .

Jean-François Martins, adjoint à la Maire de Paris en charge des sports et du tourisme, se félicite que l'UEFA ait accédé à la demande légitime des sites hôtes de percevoir une partie des bénéfices de l'événement. Les villes et agglomérations hôtes sont en effet les premiers financeurs des investissements exceptionnels réalisés dans les stades pour l'accueil des rencontres de l'Euro 2016.

Les crédits versés par l'UEFA permettront de laisser un héritage concret et durable de l'organisation de cet événement à Paris, grâce au financement de nouvelles infrastructures pour les clubs sportifs parisiens (city-stades, club-house, terrains synthétiques, etc).

Les sites hôtes de la compétition ont également obtenu de l'UEFA la possibilité de réserver pour chaque match de la compétition un quota de billets destinés aux populations locales, et notamment aux jeunes issus des quartiers défavorisés.

Ces décisions, qui s'ajoutent aux nombreux projets qui seront mis en œuvre par la Ville de Paris pour associer l'ensemble des Parisiens à ce grand évènement sportif, contribueront à faire de l'Euro 2016 une véritable fête populaire.

La Ville de Paris reste toutefois vigilante quant à l'équilibre économique de cette compétition et elle souhaite en particulier que l'Etat précise rapidement les modalités de compensation pour les sites hôtes de l'Euro 2016 de la suppression prochaine de la taxe sur les spectacles.